Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Fixation caméra sur poteau électrique

Par Sebaba

Bonjour,

Mon voisin a fixé sur un poteau électrique qui ne lui appartient pas 2 caméras de vidéo surveillance. En a t il le droit ? Cela fragilise-t-il le poteau électrique ?

Merci.

Par yapasdequoi

Bonjour,
A qui appartient ce poteau ? Mais non, y accrocher des caméras ne le fragilisent pas. Un poteau c'est quand même solide ...

Quel est la zone d'observation couverte par les caméras ? Elles filment la voie publique ? la propriété voisine ?

Par isernon

bonjour,

ce poteau est-il implanté sur le domaine public ou sur le domaine privé.

le poteau ne risque rien, mais pour monter au poteau pour accéder au réseau électrique, il doit libre de toute installation (que ce soit avec des grimpettes ou une échelle).

s'agissant d'un ouvrage public, votre voisin doit avoir l'autorisation du propriétaire de l'ouvrage et je dout qu'il l'obtienne.

salutations